

Compte rendu de la réunion CSSCT ordinaire
Etablissement Disneyland Hôtel du 5 juillet 2024

De : Secrétaire de la CSSCT établissement Disneyland Hôtel

A : Membres de la CSSCT

Cc : Président, secrétaire et membres du CSE

Date : 5 juillet 2024

Membres légaux	Présent (P) Absent (A)
	A
	P visio
	P
	A
	P

Membres experts	Présent (P) Absent (A)
	P
	P
	P arrivée 11h48

Membres syndicaux (suppléant)	Présent (P) Absent (A)
T)	P visio
C)	P visio
	A
)	P visio
	P

Invités permanents	Présent (P) Absent (A)
Médecin du Travail	P
	P
Contrice du Travail	A
Agent services de prévention	A
CRA	
	Présent (P) Absent (A)
	P
	P
irmière	P

REUNION ORDINAIRE DE LA CSSCT
DE L'ÉTABLISSEMENT HOTEL DISNEYLAND

Heure de début 9h00

Avant de commencer les p [REDACTED] haite rappeler que cette réunion ordinaire se situe h [REDACTED] e des aléas puissent survenir, Rénauld demande que le calendrier soit respecté, notamment comme exemple sur l'établissement Hôtels Spécifiques, où par deux fois la réunion s'est déroulée hors trimestre.

Approbation du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 8 mars

Nombre de votants	4
Pour	2
Contre	0
Abstention	2

Approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 14 mars 2024

[REDACTED] remarquer qu'à la réunion du 14 mars 2024, point 7 sur les de handicap sur établissement du DLH, il a été présenté un salarié de la maintenance. Or ce salarié, faisant partie de la maintenance, est rattaché à l'établissement Services Techniques et non pas au DLH, donc une erreur de présentation.

Nombre de votants	4
Pour	3
Contre	0
Abstention	1

3. Information des membres de la CSSCT sur le recrutement des salariés en situation de handicap au sein de l'établissement

Aucun recrutement de salarié en situation de handicap sur le 1^{er} trimestre.

Examen des statistiques des AT du 1^{er} trimestre civil 2024

Point de suivi de l'AT du 27 mai 2024 (piscine)

[REDACTED] us explique que l'AT fait suite à la présence de trichloramines nce est liée à 2 choses : bassin traité au chlore et des agents biologiques déposés par les baigneurs.

Chaque mois, un laboratoire nous rend un rapport sur le taux de trichloramines, ce rapport revient après 30 jours après 30 jours d'incubation obligatoire au sein du laboratoire.

Le premier rapport a été reçu au mois de février. Il y a toujours un décalage d'environ un mois avec les résultats reçus du laboratoire.

En général on les fait entre le 1^{er} et 10 du mois et on les reçoit entre le 1^{er} et le 10 du mois suivant.

Après ces premières analyses, pour avoir la certification COFRA, nous avons fait des ajustements pour avoir une extraction et renouvellement d'air suffisant.

Le deuxième rapport était significativement plus bas que le premier, légèrement au-dessus du seuil toléré.

Nous avons effectué quelques réglages sur des éléments techniques.

Au mois d'avril, nous avons largement dépassé les seuils, 5 à 6 fois au-dessus de la valeur. On a aussitôt organisé une task force en place avec l'équipe FAM, le bureau des études techniques qui a effectué les réhabilitations de l'hôtel de façon à analyser l'entièreté de l'installation et comprendre les déviations que nous avons constaté d'un mois à l'autre.

Nous avons identifié le besoin de capter l'air sur des bacs tampons qui n'avait pas été fait dans le cadre du chantier. La configuration du bétonnement ne permettait pas l'extraction d'air. Nous avons reconfiguré la centrale d'air qui aujourd'hui renouvelle l'air deux fois plus que les normes, ce qui procure un confort.

On a refait des analyses, qui sont conformes aujourd'hui. Les valeurs limites sont de 0,3 mg/mètre cube et nous sommes à 0,14 - 0,16 mg par mètre cube.

Depuis fin mai, les analyses sont conformes. Les analyses se font au niveau des points des maîtres nageurs, où sont placés les appareils.

nous indique que depuis fin mai, les analyses sont bonnes et comment cela peut-il s'expliquer ?

Sur nous, toutes les analyses sont conformes, en dessous des

je ne comprends pas que nous ayons une réhabilitation de deux mois. Nous avons un courrier de la CRAMIF datant de 2016 concernant ce problème. Des préconisations ont été déjà faites et la non prise en compte de ces préconisations.

Je ne peux répondre sur les choix techniques, puisque je ne suis pas ingénieur. Par ailleurs, la CRAMIF avait préconisé d'éviter des substances multiples pour éviter les mélanges, qui a été pris en compte. Aujourd'hui, sur le traitement des Phs, on est sur un traitement au sel par un électrolyseur, ce qui évite d'avoir 2 traitements liquides et les risques de transvasements, dans des locaux séparés.

Le problème de trichloramines est lié à beaucoup de facteurs : réception du chantier tardive, mise en service tardive. Quand la centrale de traitement d'air a été mise en fonction, en novembre, le bassin n'était pas finalisé ni rempli. Donc les réglages étaient théoriques, nécessitant des rôdages à affiner. Ces réglages ne peuvent être faits en une seule fois car cela demande des ajustements sur plusieurs paramètres.

quels sont les impacts des trichloramines ?

: cela provoque des allergies, des rhinites ou aller jusqu'à différentes sensibilités.

Chaque personne peut être sensible avec des seuils plus bas que

oui c'est possible.

castmember, a-t-il eu par le passé, la même problématique ?

: je ne l'ai pas vu sur ce point là.

Est-ce que ce castmember est suivi plus régulièrement ? Est-ce plus réguliers ? A quelle fréquence ?

: pour le suivi, je ne l'ai pas encore revu.

combien jours d'AT a-t-il eu ?

a-t'il des moyens complémentaires ? Gestes pour que cela ne

Aujourd'hui les réglages sont configurés avec la capacité, les trichloramines étant liés au nombre de baigneurs. Nous sommes à un renouvellement d'air à deux fois au-dessus de cette capacité.

Suite à la livraison de l'hôtel, il y a les poussières ambiantes dans les six mois qui suivent, les filtres sont changés plus souvent sur la centrale de traitement d'air et nous avons toujours un jeu d'avance avec une surveillance accrue.

Nous avons également commandé un appareil de mesure de trichloramines dans l'air, pour faire des mesures en instantané. Bien que ces mesures n'ont pas la certification COFRA, puisque seul un laboratoire peut le faire, cela permet néanmoins d'avoir des analyses en instantané lorsque nous avons un doute sur la qualité d'air dans le cadre des trichloramines.

A la prochaine analyse, nous mettrons sur place l'appareil et la personne qui vient et fait partir les analyses en laboratoire, afin de pouvoir comparer nos résultats et voir si il n'y a pas de décalage.

Egalement, nous avons un technicien qui passera pour faire des réglages pour avoir 100 % d'air neuf toutes les trois heures au lieu de 70 %.

Comment le processus de nettoyage du bassin pourrait contribuer à la qualité d'air ? Au DLH, le bassin est métallique.

Le jacuzzi est soumis à une vidange complète qui est une vraie désinfection. Le bassin est en inox, avec un produit désinfectant agréé plus ou moins corrosif, mais au point de détériorer le côté inoxydable. Le temps d'application est faible : c'est le temps de l'appliquer et broser. En effet, ce processus améliore la prolifération des trichloramines, puisqu'on enlève les bactéries.

Le processus est contrôlé par la maintenance, ou cela repose entièrement sur le personnel ?

Le dimanche soir, la maintenance fait la vidange du bassin. Une fois la vidange faite, l'équipe a fait le nettoyage, nous pouvons remplir le bassin après un rinçage. Par conséquent, on a un œil sur la désinfection.

Y a-t-il eu des réclamations de clients entre l'ouverture de l'hôtel en avril sur le taux de trichloramines élevé ?

Le nombre de baigneurs étant lié au taux de trichloramines, y a-t-il une limite de baigneurs ?

À l'instant T c'est 120 baigneurs maximum

Est-ce indiqué ?

C'est lié à la capacité d'accueil faisant l'objet de déclarations : l'évacuation. C'est 110 ou 120 baigneurs en même temps.

La piscine n'est pas très grande, avec 120 personnes c'est peut-être probable de dépasser ce nombre.

Est-ce que les baigneurs se douchent avant d'aller à la piscine ?

Il y a des consignes. Il y a le pédiluve mais on ne peut pas se doucher avant d'accéder à la piscine.

C'est mon avis, c'est une question de culture. Si on pense qu'on est propre, on ne pense pas qu'il soit utile de se laver avant. Le problème de trichloramine étant méconnu.

Quelle fréquence l'eau de la piscine est changée ?

L'obligation légale ARS est une vidange annuelle complète avec

Sur le jacuzzi, c'est tous les 15 jours avec renouvellement environ 7 mètres cubes d'eau par jour (le bassin fait 10 mètres cube).
Ensuite c'est 30 litres d'eau par jour et par baigneur de renouvellement d'eau, la piscine à 120 mètres cubes d'eau.

Le renouvellement d'eau, c'est de l'eau recyclée ?

Non c'est de l'eau neuve. Ces obligations ARS sont contrôlées par les ARS.

À ce niveau RSE, il faudra peut-être revoir la question, mais c'est

Sur l'AT, il est noté que plusieurs de ses autres collègues ont des symptômes ? Qu'en est-il pour eux ?

J'ai vu un des collègues en consultation.

Je suis sur place faire une présentation des trichloramines. Certains ont dit avoir eu des symptômes qui sont partis naturellement. Et d'autres ont signalé des symptômes qui ne sont pas liés à la présence de trichloramine, comme les maux de tête.

Cela peut être dû à un manque d'aération

Mais pas aux trichloramines

Un manque d'oxygénation peut provoquer des maux de tête. Si d'une même équipe présentent les mêmes symptômes, il faudrait approfondir la question.

Les causes de maux de tête peuvent être multiples : le

Si nous avons sensibilisé les castmembers de la récréation à se douter, nous fermerons la piscine. Même si la décision peut être impopulaire, nous ne voulons pas prendre de risques pour nos salariés.

Est-ce que les risques sont accrus avec les fortes chaleurs avec un

Donc, le renouvellement d'air est là pour adresser le sujet, que ce

Lors d'un doute signalé, nous ferons des mesures avec l'appareil.

Après la visite de monsieur Poisson sur ce sujet, il était satisfait

pourrions nous avoir accès à la présentation faite à l'équipe édecin du travail ?

oui je peux vous l'envoyer.

aut a fait la présentation à l'équipe sans ma présence ou pour laisser les castmembers s'exprimer.
Qui a duré un peu plus d'une heure.

cet échange a permis de rassurer certains.

9. Information des membres de la CSSCT sur le projet du nouvel accès dédié aux cast members et de la sécurisation du parking guest et des cheminements piétons.

Les castmembers travaillant sur l'hôtel peuvent se garer sur le parking de l'hôtel, c'est une demande qui a été faite après l'ouverture de l'hôtel. C'est une demande qui n'a pas été simple, car cela demande la mise en place d'un bag-check. Cela nécessite une présence humaine donc un coût conséquent. Plusieurs personnes se sont penchées sur le sujet en brainstorming, avec l'implantation d'un hachoir.

En ce moment, le bag-check est derrière le parking VIP, avec un agent et une machine à scanner. Ce bag-check est provisoire

la présentation du document d'information.

Il y aura 2 hachoirs, flux entrée et flux sortie. Temps estimé à environ 10 minutes de marche.

Un cheminement piéton sera créé.

Il y a une caméra sur chaque hachoir de type Fish-Eye.

Les travaux démarreront en septembre pour une fin de travaux à la fin de l'année, le temps des travaux est estimé à environ quatre mois.

Les accès des hachoirs se feront sur lecteur d'ID, les accès seront donnés uniquement aux personnes requérant cet accès. L'accès sera systématique sans nécessiter de passer à l'identification.

Examen des statistiques des AT du 1^{er} trimestre civil 2024

r l'AT psychologique du salarié convoqué au bureau pour présence de trois membres du management avec menace de son management, qu'en est il ?

enquête est en cours avec attestations. Il y a des témoins sur la convocation dans le bureau et la déclaration de l'AT. A ce

jour, le salarié n'est pas revenu de son arrêt. C'est difficile car nous ne savons pas quand ce salarié est présent ou non, justement par rapport à ses absences.

Il faudrait rappeler aux managements qu'on ne convoque pas une réunion de plusieurs membres du management.
Son AT a été reconnu ?

Il est en attente depuis le 17 mai. Il y a des réserves émises de

Présentation des statistiques des AT du document par Clémence.

On peut passer au listing des ATs, si vous avez des questions.

Pour le 1^{er} AT de Julian, nous n'avons pas le lieu de l'accident :
« Disneyland hôtel », c'est grand, on ne sait pas où

Je n'ai pas plus de précision.

C'est le cas de plusieurs AT, où le lieu des ATs ne sont pas précis, il est simplement noté « royal banquet ». Il faudrait porter une vigilance dessus pour une meilleure analyse des accidents de travail.
Sur le 3^{ème} AT de Cécile, il y a 73 jours et toujours en attente ?

Car oui il est toujours en attente. On est tributaire de la sécurité

Il faudrait faire des analyses même si le salarié est absent, et on ne peut pas attendre le retour du salarié quand on voit sur certains cas, où les absences se prolongent.
Qu'en est-il de l'AT de Gladys ?

Il est toujours en attente. C'est un AT que j'ai discuté avec les horaires de travail déclarés sur l'AT.

En effet, il est déclaré qu'elle travaillait de 9h à 22h30 dépassant le salaire légal.

Un rappel a été fait pour que tous, cadres qui s'auto-gèrent, repos et ne dorment pas à l'hôtel.

Il a en effet connu une période accaparante avec l'ouverture de déléguer, notamment vers ses team leaders.

Il faut revenir sur Housekeeping, Gladys qui a eu cet AT de fait elle est officiellement en arrêt maladie jusqu'au 10 de ce mois.
Il y a donc un manque de manager, nous avons demandé du renfort de team leader XP, dont 1 en vacances et nous rejoindra ensuite. Ils sont deux.

CDI ?

oudrait des transferts permanents. Un a accepté et on espère accepter car nous avons un besoin.

Ces personnes arrivent le 16 juillet et une req est ouverte pour assister Gladys. C'est un métier où il est plus difficile de recruter aujourd'hui. Pour vous expliquer que sur housekeeping, nous essayons de trouver des solutions.

ous avons des soucis avec Elicor sur l'entreposage sauvage, le tri nous avons eu des déclassements sur les bennes à cartons car on retrouvait du plastique. Malgré nos interpellations aux responsables, ces mêmes personnes refont la même chose l'instant d'après.

responsables d'Elicor arrivent le matin et ne prennent pas en

même si nous avons un nouveau prestataire, ce seront les st ce que le nouveau prestataire aura les ressources pour apporter de nouvelles personnes et pourra challenger les salariés déjà en place qui ont déjà pris des habitudes qui ne sont pas toutes bonnes?

. Je trouve que les femmes de chambres et runners nous et sont motivés pour mener à bien leur travail. Ils demandent un accompagnement. J'ai espoir qu'un prestataire qui veut prendre le relai pourra les accompagner dans la bonne exécution de leur travail. Housekeeping a un impact sur les services de la réception, bagagerie, et les clients sont mécontents du retard et des attentes encourues.

st ce qu'internaliser housekeeping est à l'étude ?

e pense pas que ce serait possible sur notre hôtel.

i il y a un nouveau prestataire, il faudra être vigilant sur le cahier les problématiques ne se reproduisent pas.

ne peut prendre le moins cher et demander une prestation cinq n paie.

aimerait un prestataire du métier. Elicor, ce n'est pas leur

ous avez d'autres questions sur les ATs ?

oncernant une brûlure légère au niveau de l'œil lors qu'elle ans un bac de détergent.

as de port de lunettes, un rappel a été fait.

est dans mon service, il y a un plan de débarrassage avec de

il n'y a pas de lunettes à cette position

y a des lunettes mais le port n'est pas obligatoire

me les casquettes, certains en ont mais pas tous

'est soit la charlotte ou le calot. Ceux qui veulent la casquette, il sney c'est pour cela que j'ai distribué. Suite à un AT, elles sont coquées.

Ces EPIs sont à disposition mais ne sont pas obligatoires.

i. S' ils manipulent des produits

soit ils sont obligatoires ou ils ne le sont pas.

faudrait porter des lunettes à tous les postes de lavage ?

je n'ai jamais vu un plongeur porter des lunettes.

cela ne figure pas dans la fiche d'accueil... tu ne peux pas 'est pas obligatoire.

ans l'AT, elle n'était pas en poste de lavage, Fatoumata était à n a déposé quelque chose dans le bac qui a éclaboussé.

Ile déposait des verrines.

demande aux personnes en salle de les déposer aussi dans la Il faudrait demander aux serveurs de porter les lunettes lors de cette tâche ?

: il y a 7 jours d'arrêt. Il faudrait revoir cette question et trancher.

peux équiper tous mes plongeurs de lunettes. Mais c'est le avec les buées, etc.

c les thermos, les lunettes serait complètement embuées.

genre d'AT est rare. Ce bac a été déplacé plus bas, donc la risque d'éclaboussure. Mais équiper systématiquement les plongeurs de lunettes est difficilement faisable.

e n'est qu'une habitude à prendre.

n, on parlait de buée et la plonge est toute petite.

emain si j'oblige à porter des lunettes, ce ne sera pas respecté.

il faudrait privilégier des mesures collectives aux

ême avec des machines, il y aura forcément des plonges
d'avoir une mesure collective.

produit est dilué mais encore une fois c'est un AT qui est rare

pour l'AT de Raja, qui tirait des bagages et s'est bloqué le dos,
?

e ne pourrai pas te dire précisément, c'est à la conciergerie. Je
nt les gestes.

est ce que c'est au niveau du tapis, en manipulant le chariot... je
circonstances. Y a t-il eu une analyse ?

emanderei au management.

je veux bien avoir plus d'information.

tacha, à la bagagerie, qui a eu un AT au niveau de l'escalier.

sont les marches le long des convoyeurs. Des nez de
le sol était déjà anti-dérapant.

pour l'AT de Nina, elle portait un plateau et elle disait qu'il y avait
plonge.

plonge est trop petite, et on peut être 5-6 à attendre, on fait la queue.
, la plonge est vraiment trop petite.

entre des chariots ?

n'y a pas la place, c'est impossible. Et 2 services c'est très compliqué,
ù mettre les assiettes...

on il n'y a pas la place

ça m'horrifie, après deux ans de réhabilitation...

il y a eu une discussion dessus, et pour agrandir, il aurait fallu
ement structurel de la terrasse.

ui il parlait d'utiliser 100 % de la terrasse, donc oui il aurait aux structurels mais on voulait simplement récupérer une partie, environ un tiers de la terrasse auquel cas les gros travaux n'étaient pas nécessaires. Il faudrait soit agrandir la plonge, soit adapter le service. Enchaîner un petit déj, déjeuner et dîner sur cette plonge, c'est compliqué. Car cette plonge est très sollicitée.

ne peut pas pousser les murs, mais on peut revoir
Car on ne peut continuer indéfiniment comme ça.

propose qu'on aille voir la plonge pendant la visite.

n a des idées, il faudrait tester.

pour l'instant, après six mois, on va dire que nous n' avons pas . Mais ensuite, ce seront des restrictions, des inaptitudes...

a déjà des personnes fatiguées.

oui j'ai quelques demandes de transfert

y a l'AT de Jun-Mi qui a eu l'AT sur les trois petites marches dant un service, ces marches fatiguent et demandent une vigilance accrue. Quand il y a du rush, on demande aux personnes en salle de faire vite. Ces trois marches épuisent sans utilité particulière.

y a eu une demande de supprimer ces marches pour la 'a pas été retenu.

vec le port des plateaux...

le stand à fromage, les guests se servent à côté de ces nne circulation.

ça fait un parcours avec le port des plateaux pleins de vaisselle.

Suivi des actions HST (DUERP)

n'y a pas d'action soldée sur ce trimestre. Sur le prochain

Pour le plan d'action en cours, il y a de nouvelles lignes, que je vous enverrai par la suite.

Les achats des nouveaux fauteuils pour la réception Deluxe et Castle Club devraient bientôt arriver.

Le risque au niveau du convoyeur de la bagagerie, des bagages qui pouvaient prendre de la vitesse et partir hors course. Un filet a été installé, cela ne va pas tout résoudre mais nous sommes en train de rechercher une solution, peut être un système en bas du tapis ou revoir le tapis en lui-même. Ce point a été ajouté.

sur les dates d'initiatives, on voit d'où ça émane, mais pourquoi demande ?

ui je peux le rajouter.

Pour la trichloramine, le point figure dans le document que vous avez reçu des actions en cours. Je l'ai encore laissé pour le suivre encore un petit peu

Le dernier point est celui de la porte entre la bagagerie et le lobby qui n'est pas motorisé. Il y aura une ouverture tactile.

y a également la porte à l'extérieur qui donne sur la machine
er les bagages qui n'est pas automatisée.

Il y a également plusieurs dénivelés au sol qui perturbent la manipulation des bagages et chariots.

otre ergonome va faire une étude complète sur le poste de
oment où il sort les bagages de la voiture jusqu'à la
disposition en chambre. Toutes les étapes vont être étudiées.

i je suis sensible et je suis contente qu'on ait pu faire un walk.
tre très lourdes, sans limite de poids de 21kg comme en
aéroport.

pris les points sur les dénivelés et je lui remercie de faire
points.

avait également demandé d'inscrire le problème d'ergonomie
UER.

ui la ligne a bien été ajoutée mais ne figure pas dans les

en avait parlé à la précédente réunion, du port de chaussures
pe des bars.

ui mais faudrait que les cast veulent les porter. On n'a pas
car le poids des chaussures n'est pas le même et les
chaussures coquées sont plus lourdes.

faudrait évaluer par rapport aux tâches qu'ils effectuent
ulation des chariots.

verrai avec l'encadrement

rs de notre walk safety, il est ressorti que toutes les réserves et devraient avoir des plateformes gazelles. Seules les réserves boutiques sont équipées de plateformes gazelles. Ils sont pliables, ne prennent pas de place, et facile à utiliser.

j'ai une question sur l'allée piétonne qui est soulevée depuis rends pas que ce ne soit pas résolu après les travaux de réhabilitation.

a raison principale est que la base de vie y était installée

il y a un risque routier sur un parking. On installe une base vie e la base vie comme prétexte pour ne pas corriger.

e n'est pas la seule raison. Mais je suis d'accord et le point de monsieur Poisson.

le problème est identifié depuis 2017, on est en 2024, les travaux une base vie peut être déplacée.

uand la base vie a été installée, on savait qu'on n'allait rien faire.

c'est minimiser le risque et jouer avec la santé des salariés qui . Pour une entreprise qui dit « la sécurité en premier » mais depuis 2017, les actions se font attendre. Quelles sont les actions qui vont prises maintenant , alors qu'on ne peut plus fermer le parking aux visiteurs ? Comment pallier ce problème aujourd'hui ?

n remet des chaînettes devant les portes cochères, ça

me nous faisons des travaux pour les castmembers, peut être angement dans cette zone. C'est un sujet sur lequel on va avancer.

peut faire des travaux de façon progressive sans fermer une ar tranches comme cela se fait au niveau du parking visiteurs. Quand les parkings des hôtels sont complets, on invite les visiteurs à se garer au parking des parcs.

y a l'étude qui a déjà commencé sur le loading dock pour des

c'est une étude pour revoir pas que le loading dock mais aussi ment la livraison. On recueille l'avis de plusieurs participants pour évaluer les besoins de chacun.

Il y a en effet la roulotte spectacle qui est dessus.

La roulotte sera là jusqu'à au moins début 2025.

Concernant le DUER, il y a eu des échanges de mail, où vous n'avez pas à avoir le DUER complet.

Je le redis, à l'heure actuelle avec la réouverture, nous avons été très occupés, et l'historique du DUER avant la réhabilitation n'a pas été conservé.

C'est logique, car avec la réhabilitation, les risques ne sont plus forcément les mêmes. Donc on part avec une feuille blanche, si vous voulez un document complet, je peux le faire dans un coin sur mon ordinateur. Je préfère avoir les vrais risques, faire le tour avec les managers et identifier des choses factuelles et précises.

Comme j'en ai évoqué avec Majbritt, on peut comprendre que le DUER n'a pas donné que c'est un nouvel établissement avec une réouverture, cela demande une analyse préalable des risques et dangers. Et au lieu de recevoir le DUER uniquement en début de mandature, de le recevoir à chaque réunion ordinaire pour prendre connaissance des nouveaux éléments inscrits et avoir un suivi du DUERP. Recevoir les actions en cours n'est pas suffisant.

Pour l'instant il y a deux services qui ont été évalués : le bar et le bar. J'ai également indiqué la ligne de la plonge avec espace restreint, etc. Pour les autres services, je vais faire des évaluations avec les managers tout au long de l'été. Et pour la séance de septembre, je vous montre le document complet.

Le DUERP ne figure pas dans les actions en cours, c'est pour cela que vous ne recevez pas le DUERP en entier. Nous pourrions avoir des désaccords, par exemple, sur la criticité des risques, où nous pourrions discuter.

Je vous propose de faire une première réunion de travail fin août. Je vous présenterai les évaluations des risques et que nous pourrions échanger dessus, en dehors de la séance.

Comment l'établissement travaille le DUERP à sa manière ? Car sur ce point, c'est différent.

Parce que car le scope des Services Techniques est conséquent. Dans les faits, ça peut être un toilettage annuel du document.

Je comprends bien le DUER d'avant a disparu. Ça m'étonne car il a été rasé non plus.

I reste des lignes qui datent de 2015 mais je préfère repartir sur

n risque qui aurait été identifié pourrait échapper.

vec la réévaluation, cela ne devrait pas arriver. Mais on
ien document dans les archives.

ça aurait été intéressant de voir l'avant et évaluer car comme déjà
as été rasé.

i comme par exemple, comme indiqué dans le courrier de
u courant du problème de lavage de vitre et le risque des
cordistes, déjà identifié il y a plusieurs années. Va t-il être inscrit dans le DUER?

n va reparler du courrier de la cramif. Mais la cramif nous
s méthodes un peu vieilles comme les alpinistes. Mais le
bâtiment est ancien et n'a pas été rasé. Et pour le lavage des vitres, sur la plupart
des zones, on utilise des nacelles sauf dans certains endroits où elles ne passent
pas comme le jardin près des piscines où les arbres empêchent la nacelle de passer.
C'est très peu et pour des points précis.

Point sur le courrier reçu de la Cramif du 03 juin 2024

ait revenir le 27 juin mais il n'a pas pu.
int, le risque de chute en hauteur. On utilise le
prestataire Skyscraper. Qui sont des spécialistes des travaux en hauteur.
On va étudier pour trouver des solutions pour éliminer le besoin de cordistes,
plusieurs paramètres à étudier : le poids, résistance au sol...

Le deuxième point est inclus dans l'étude du loading dock. Lors du passage de
monsieur Poisson, un semi-remorque ne s'était pas bien mis à quai et le hayon
n'était pas correctement passé en dessous. Nous avons contacté l'entreprise et fait
un rappel.

Le risque de heurt et d'éclairage, que va t-on lui répondre sur ce

n'est pas encore défini

sait que nous étudions la question et que nous ne pouvons
éponse et il est ok avec ça.

uite le loading dock, on en a déjà parlé.

Les bagagistes et les chariots. Nous allons emprunter des chariots électriques du Séquoia et tester.

étude ergonomique de la bagagerie est en cours, et devrait être. On fera un retour sur la séance de décembre.

Sur les scooters, il y en a partout autour de la bagagerie. On a un espace à côté de l'entrée de l'hôtel, qui existait avant la réhabilitation pour stocker des bagages. Aujourd'hui c'est un espace fleuri. Il n'y a pas de date définie, plusieurs services doivent encore se prononcer sur le projet : arrosage, wdi...

Il y a un autre point qui froisse monsieur Poisson, c'est les prises électriques murales qui sont au bas du mur et pas à hauteur de manipulation, pour épargner le dos. Les femmes des chambres se courbent. Et un autre point, ce sont les rallonges car les femmes de chambres ne peuvent pas utiliser les rallonges. L'utilisation d'aspirateurs sans fil n'est pas dans le contrat Attalian, le matériel contractuel est à fil.

7. Information des membres CSSCT sur la révision de la procédure gestion des équipements de protections individuelles

Présentation du document

Depuis 2007, c'est la même matrice utilisée aux États Unis. avec un nouveau fichier d'attribution et de suivi annuel visuel des dotations des EPIs. Le salarié doit également faire une vérification visuelle avant chaque utilisation, et

Assurez-vous que vous avez tous les EPIs ? Toutes les fiches métiers sont répertoriées et disponibles sur le site. Sinon il y a un nouveau besoin, il faut contacter le chargé de prévention qui étudie et se met en contact avec la commission dont moi et Laurent DALEM.

Le catalogue EPI ne sera plus ouvert à tous à l'avenir, uniquement ceux du métier seront consultables. La visu globale sera uniquement par la DSPR et médecine du travail, mais pas tous les opérationnels.

8. Présentation des consignes en cas de travail en extérieur et par forte chaleur

C'est le même mémo pour tous: parcs, etc. pas

La différence sur les autres années, on part sur la chaleur ressentie.

Est-ce que les salariés de la bagagerie ont de la crème solaire ?

Prévoir, c'est au management de les commander.

Point de suivi relatif à la réouverture du Disneyland Hôtel

e réponds pas toujours aux mails mais je prends bien en compte les éléments qui ont été répertoriés dans un fichier.

- il n'y a plus de racks dans les escaliers pour le juponnage, et il n'y a plus de manipulation non plus, comme les juponnages restent sur les tables

- le temps de trajet, c'est un sujet que vous avez soulevé mais un point global est en étude dans la commission de suivi des accords

- bac à tri installé au 2eme étage de l'hôtel. C'est un projet initié avant la réouverture de l'hôtel. C'est un seul meuble à installer, obligatoire dans le cadre de la loi Agec.

e que je regrettais sur ce sujet, c'est que tout a été fait sans que nous n'avons pas eu d'informations sur les différents choix : matériaux, ergonomie....

stallation était déjà prévue initialement avec une gestion qui ne concerne pas nos salariés.

es conditions de travail des prestataires travaillant sur le site et la cssct.

D'ailleurs, j'avais oublié de mentionner que lorsque nous recevons les listings des ATs, nous n'avons que le listing des CDIs, on peut recevoir également les ATs des prestataires/intérimaires se blessant chez nous sur site.

ce n'est pas parce que l'accident arrive sur un salarié prestataire, ils sont protégés.

meuble est là aujourd'hui mais il n'y a pas encore l'affichage.

Est ce que vous avez d'autres sujets ?

our faire suite à la visite de 8 avril, est ce que les risques TMS ont bien été inscrits dans le DUER ?

y a une ligne pour le risque de manutention manuelle de matériel, ajouter TMS si vous voulez.

n préfère puisque le courrier de la Cramif le définit également

Qu'en est il des 3 portes coupe-feu retenues de façon « sauvage » ?

ela n'y figure pas car ce n'est pas des conditions de travail incendie. Cela ne relève pas du document.

il y a un risque. Il y a des portes coupe-feu qui sont retenues. Si il y a un risque de propagation du feu donc cela impacte sur les conditions de sécurité et santé au travail.

et que les odeurs nauséabondes des toilettes femmes au sous

, la fosse a été vidée

il y a les chaises bébé qui sont lourds à la manipulation.

Majbritt IACONIS: il y a des roulettes, le poids n'est pas abusif selon la cramif.

les roulettes ne roulent pas sur la moquette.

peut être revoir les roulettes vu le poids des chaises. Pour les roulettes au niveau du point photo, ils sont en train de les changer. Car c'est difficilement manipulable à une seule personne, et à deux le risque de devoir le porter et de blesser le dos. Donc toute la journée, à emmener et ramener des chaises bébé, il vaut mieux prévenir que guérir.

où en est l'étude ergonomique que j'ai demandé sur les roulettes ?

n'y a pas encore d'étude ergonomique par rapport à ça.

portes du room service, ne sont pas automatiques et lourdes à

11. Point de situation sur les indicateurs RH demandés par service et liés à l'établissement

Les labor standards ont été faits pour l'hôtel il y deux ans, l'hôtel était fermé, donc pas forcément adapté. Des services avaient trop de cast prévus, d'autres pas assez. C'est un énorme travail à faire avec les managers et workforce insight pour trouver les bons équilibres.

Les horaires adaptés ne conviennent pas à tous les services.

En retravaillant les besoins, on est allé dans les détails des besoins des équipes, des tâches à couvrir.

A partir du 7 juillet, il y aura en application les nouveaux work labors.

Il y avait sur l'établissement :

- au 31/1 652 salariés CDI
- 29/2 695 CDI et 3 CDD
- 31/3 693 CDI et 6 CDD
- 30/4 690 CDI et 13 CDD
- 31/5 689 CDI et 12 CDD
- 30/6 665 CDI et 38 CDD

constate une baisse d'effectif.

environ une trentaine du pic en février à juin.

a plus de départs en réalité, mais entre les départs et arrivées ça compense, ce qu'on verra dans les chiffres de turnover.

Départs volontaires depuis l'ouverture à aujourd'hui

31 démissions, 25 fin PE salarié, 34 fin PE employeur, 8 licenciements faute grave

turn over est d'environ 90 départs, 13,7% pour l'établissement. Ce qui est important, avec un taux sur le Resort de 6. Il faut néanmoins remettre ce taux dans le contexte, car les départs sont surtout des jeunes. Quel que soit le secteur dans l'entreprise, on retrouve une majorité de jeunes. On a un travail à faire de fidélisation de jeunes dans l'entreprise, surtout dans les métiers de la restauration qui a turnover d'environ 79%.

els sont les nombres d'effectifs pour que l'hôtel tourne correctement?

e peux pas encore vous les donner car il me faut un retour des nouveaux labor standards.

Il faut également garder à l'esprit que nous subissons une baisse de la clientèle par rapport aux prévisions des taux d'occupation: de -11% et sur la restauration -10%. Cela affecte les labor standard précédemment définis qui ne peuvent se maintenir et donc re-définis.

Il y a également les absences avec une moyenne de 10 absences par jour dont 4 absences longue maladie que nous n'avons pas vu sur l'hôtel. On a une longue maladie qui vient de revenir et découvre l'hôtel.

urquoi ne peut-on pas faire des CDD de remplacement?

ourd'hui il y en 10 et peut être demain ils seront là, c'est imprévisible.

us avez des intérimaires malgré les restreintes budgétaires de l'entreprise?

les métiers en tension, il n'y a pas de souci de restriction, comme la restauration. Ce n'est pas pareil pour la réception par exemple, sur ces services, on s'entraide entre services.

a des erreurs de casting qui retiennent des candidatures pour l'ensemble de l'hôtel, par exemple ils retiennent les meilleurs de réception. Et on les affecte ensuite sur la restauration. Ce n'est pas leur choix, et vécu comme une grosse déception.

rythme de travail demandé dans l'entreprise est épuisant. Le salaire ne suit pas au regard des efforts. Ils préfèrent rejoindre d'autres entreprises où les horaires sont plus faciles et peuvent aussi avoir des pourboires.

oraires sont intenses. Les rythmes de vie sont basculés.

beaucoup de jeunes cast qui viennent les jours où ils ont envie de travailler. Je donne comme consigne d'aller à la rencontre de ces salariés pour savoir pourquoi ils ne sont pas venus, d'où vient leur manque de motivation.

t ce que tous les départs ont été remplacés?

ne semble pas le cas au petit déjeuner.

avons commencé au petit déjeuner avec 83 personnes, mais cela semblait trop car il y avait le room service... et ainsi des départs n'ont pas été remplacés car il n'y avait pas de besoin de 83 salariés. Nous n'avons pas licencié. Aujourd'hui, ils sont 73 au 30 juin. Même processus en boutique.

eut être garder ce chiffre de 83 personnes pour la reprise d'activité, après ce retard de 11%.

mais pour juillet/août, il y a peu d'espoir d'une reprise. On verra pour le premier quarter fiscal 2025.

uel est le département où il y a le plus de besoin?

t la cuisine, au royal banquet c'est moins 9, avec 7 intérimaires avec des CDDs qui arrivent en août. Et ensuite Housekeeping où ça manque. On veut recruter mais on rencontre des difficultés pour trouver des candidats.

'entreprise doit peut être revoir ses critères. Elle veut des bons candidats avec un petit salaire, pas de vie personnelle stable... ce peut être une surprise au début et pas gérable sur le temps.

mon parcours professionnel, une ouverture d'hôtel est difficile. Sur une ouverture d'hôtel, j'ai connu 45% de turnover. Une ouverture sous-entend que rien n'est en place, il y a tout à créer. Une équipe composée de personnes qu'on ne connaît pas, une organisation à trouver, trouver sa place dans l'équipe... c'est une magnifique expérience mais implique des défis à relever.

Absenteisme: 31 janvier	2,7% avec	1,76% NP	0,40% AT
31 mai	4,43% avec	2,44% NP	0,29% AT

Le premier service affecté est le service du Petit Déjeuner.
Avec l'impact des longues maladies.

étier est très physique, avec les ports de plateaux. Pour les jeunes, il faut vraiment vouloir. Il y a des personnes qui ont été recrutées pour d'autres services et qui viennent au Breakfast, n'aiment pas le métier et démissionnent. Certaines personnes avec qui je discute n'ont plus du tout envie de venir.

Point d'information sur la prévention RPS

Ordre RPS:

1er	Bagagerie, Boutique, Front Office
2eme	Petit Déjeuner, Castle Club, Bar
3eme	Cuisine Royale Banquet, Stewarding, Housekeeping
4eme	Cuisine Table de Lumière, Table de Lumière Front, Récréation, Royal Banquet Front

Les groupes de travail n'ont pas encore commencé. Ce sera après les vacances mais je n'ai pas encore de date, je vais me renseigner, ce sera plutôt vers début septembre. Je vous tiens au courant pour les débuts d'enquêtes.

Le questionnaire a été envoyé il y a 3 ou 4 semaines.

Est-ce que les team leaders ont bien été informés qu'il y a un questionnaire ?

Ils ont même relancés car le taux de réponse n'y est pas.

C'est important de le remplir, ça me permet de savoir sur quelle enquête dégradée...

Il y aura le questionnaire COPSOQ et ensuite ils travailleront en atelier avec Stimulus.

Je t'attends ton retour Majbritt.

Visite

Pr
M

- Visite des futurs travaux du chemin d'accès CM de l'hôtel DLH vers la zone bag-check du RER, zone d'installation des deux hachoirs
- Visite bagagerie, identification du lieu où des travaux seraient nécessaires pour accueillir les engins motorisés des guests dans la zone bagagerie
- walk sur la plonge Royal Banquet